



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

construction aéronautique

Question au Gouvernement n° 2887

Texte de la question

AIRBUS

M. le président. La parole est à M. Stéphane Demilly, pour le groupe Union pour la démocratie française.

M. Stéphane Demilly. Monsieur le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, la société Airbus traverse actuellement de très fortes turbulences, dont la cause essentielle est le retard pris par le programme A380, le problème étant encore accentué par le cours du change entre l'euro et le dollar.

Lors du comité central d'entreprise extraordinaire qui s'est tenu à Toulouse voici quelques jours, le président d'Airbus France a informé les représentants du personnel du nouveau calendrier de l'A380 et leur a annoncé le lancement d'un programme d'économies baptisé " Power 8 ". Cette réunion est très loin d'avoir levé les interrogations et les inquiétudes des salariés quant à l'avenir des sites industriels d'Airbus, notamment de ceux de Méaulte et de Nantes.

Si le président Jean-Marc Thomas les a partiellement rassurés hier en leur écrivant que la fermeture des établissements n'était pas à l'ordre du jour et ne faisait pas partie des réflexions en cours, aucun démenti n'a, en revanche, été apporté à une potentielle externalisation de sites. " Externalisation ", vous le savez, est le mot pudique que l'on emploie pour évoquer des ventes d'actifs, des pertes de savoir-faire et de probables réductions d'effectifs.

Monsieur le ministre, l'État français est actionnaire à hauteur de 15 % d'EADS et a toujours soutenu l'industrie aéronautique française. Ma question sera donc claire et simple : quelles actions allez-vous entreprendre pour obtenir de la direction d'Airbus un engagement clair sur la pérennité de ces sites industriels au sein même de l'entité Airbus ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française et sur certains bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Thierry Breton, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie*. Oui, monsieur le député, le Gouvernement et l'État joueront pleinement leur rôle derrière l'industrie aéronautique française, qu'il s'agisse d'Airbus, d'EADS ou de l'ensemble des sous-traitants.

Revenons plus précisément sur votre question - et sans doute aurai-je encore l'occasion de le faire tout à l'heure, car plusieurs d'entre vous, je crois, souhaitent encore m'interroger à ce sujet. Ces questions sont légitimes et j'y répondrai.

Je me suis entretenu tout à l'heure avec M. Louis Gallois, qui est aujourd'hui à Toulouse, pour lui demander quelles étaient précisément ses intentions, notamment à propos des sites de la Somme. Pour ces sites comme pour l'ensemble des autres, il m'a indiqué très clairement qu'il était hors de question de prendre quelque décision que ce soit avant d'engager une phase de discussions approfondies avec l'ensemble des parties prenantes. Pour ce qui est des élus, M. Gallois m'a informé qu'il avait demandé un rendez-vous avec M. de Robien, qui est parmi nous et peut le confirmer. Ce rendez-vous, auquel doivent participer le président du conseil général et celui du conseil régional, aura lieu dans les prochains jours.

Par ailleurs, l'ensemble des salariés et des sous-traitants seront également consultés, afin que l'on puisse prendre les décisions qui s'imposent. Ces décisions seront articulées autour du plan " Énergie 8 ", que vous avez évoqué, et qui a été approuvé à l'unanimité par le conseil d'administration d'EADS.

M. Gallois, qui est depuis hier soir à la fois coprésident d'EADS et président-directeur général d'Airbus, tient

désormais toutes les commandes en main. C'est ce que souhaitait depuis longtemps le gouvernement français : une chaîne de commandement unifiée devrait permettre de mettre en oeuvre les programmes qui conviennent. Le programme qui a été présenté est sérieux. Nous le soutenons et nous avons confiance. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2887

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 11 octobre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 octobre 2006